ON DEMANDE DES EXPLICATIONS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Le ministre du Revenu national, je pense, est conscient que l'application, par le biais du ministère de l'Emploi, des normes de la Commission d'assurance-chômage, crée une injustice flagrante à savoir que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration évalue la cotisation de la personne, de l'employé à pourboires, sur son revenu salarial et non sur le pourboire.

Le ministre est aussi conscient qu'il est le responsable de la cotisation, et que plusieurs Canadiens paient des impôts sans l'équivalence vis-à-vis du service social qu'est l'assurance-chômage. Le ministre sait tout cela, et je lui demande comment il peut expliquer, connaissant cette justice, qu'il n'a pas déjà recommandé et réclamé de façon tout à fait juste auprès de son collègue au ministère le correctif qui s'impose afin de rendre justice à tous ces Canadiens qui paient des impôts sans avoir l'équivalence sur cette mesure sociale?

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je vois mal pourquoi le député me pose cette question. Il y a le ministre d'État (Finances) qui est ici à la Chambre, qui représente le ministre des Finances, et il y a le ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui a la responsabilité de la loi sur l'assurance-chômage.

Le ministre du Revenu a des responsabilités à partir de lois qui relèvent, comme le député le sait très bien, du ministère des Finances, et dans d'autres cas d'autres ministères. Maintenant ce n'est pas au ministre du Revenu de proposer des changements aux législations auxquelles le député fait allusion.

[Traduction]

LES PÊCHES

LA PÊCHE SPORTIVE DANS LES GRANDS LACS—L'IMPORTANCE POUR L'INDUSTRIE DU TOURISME

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans et a trait au tourisme et à la pêche sportive. Le ministre a-t-il songé à de nouveaux programmes en vue de favoriser la pêche sportive dans les Grands lacs et de venir ainsi en aide à l'industrie du tourisme dans cette région?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, comme le sait le député, le ministère des Pêches et des Océans travaille en étroite collaboration avec le gouvernement provincial. Chaque fois qu'on nous demande de collaborer avec le gouvernement provincial, nous établissons des rapports très étroits avec ce gouvernement. J'accueillerai avec plaisir toute suggestion du député.

• (1450)

LA POSITION DU MINISTRE

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, il semble que la réponse du ministre soit non. Il a reçu une proposition. L'at-il étudiée? Peut-il faire mention de nouveaux programmes

Questions orales

qui mettraient en valeur la pêche sportive dans les Grands lacs?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je vais tenir compte de la question du député.

LE REVENU NATIONAL

LA DÉCISION D'ÉMETTRE DES SAISIES EN MAIN TIERCE

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. A qui incombe la responsabilité ultime des saisies en main tierce lorsqu'une personne se présente à une banque avec une mallette pleine de saisies en main tierce sur lesquelles est déjà imprimée la signature, comme nous pouvons le prouver? En fin de compte, qui prend la décision de fermer les comptes de ces personnes, lorsqu'un employé de Revenu Canada se contente de présenter des saisies en main tierce déjà toutes signées?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je trouve l'affirmation du député assez grossière. Je pense qu'il devrait suivre les conseils que je lui ai déjà donnés. Il m'a soulevé le cas d'une situation particulière dans sa circonscription, et je lui ai recommandé d'entrer en contact avec le directeur du bureau de district, de discuter de la nature des plaintes qu'il avait à formuler, et d'obtenir de la part du directeur du bureau de district les informations ad hoc.

D'autre part, je dois lui rappeler que s'il a des cas précis à l'esprit, il serait beaucoup plus productif qu'il donne suite à ses responsabilités de député et qu'il entre en contact avec le directeur du bureau de district et qu'il discute avec lui. Il sait très bien que chaque bureau de district a des responsabilités dans l'administration de la loi, et s'il croit qu'il y a des correctifs à apporter au niveau de sa région, je pense qu'il serait très productif qu'il fasse ces démarches.

S'il a des cas précis, pas de grossières affirmations comme il en a faites, qu'il veut porter à mon attention, je suis d'accord à ce qu'il m'expose ces cas et je lui promets que l'on fera une enquête et que l'on examinera la situation.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES AUDIENCES SUR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES AUTOMOBILES—LA NON-COMPARUTION DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, ma question est destinée au ministre des Transports. La semaine dernière le sous-comité parlementaire sur les pluies acides s'est réuni à Toronto pour entendre des mémoires concernant l'échappement des gaz des automobiles. Les représentants du ministère ont été priés de venir exposer leur position